

LA VIE ECONOMIQUE

- [Croissance : la France fait mieux qu'attendu pour le moment](#)
- [Le gouvernement présente son budget 2014](#)
- [10 chiffres pour comprendre le budget 2014](#)
- [Budget 2014 : les principales réactions politiques](#)
- [La baisse du chômage suscite des réactions prudentes](#)
- [Retraites : l'augmentation des cotisations des fonctionnaires étalée sur quatre ans](#)
- [56 % des Français puisent dans leur épargne pour couvrir leurs dépenses](#)
- [Les salaires n'augmenteront pas plus en 2014 qu'en 2013](#)
- [10 millions de foyers pourraient voir leurs factures d'électricité augmenter à cause du compteur Linky](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Attention : le réseau des Urssaf vous met en garde contre des courriels frauduleux](#)
- [Sécurité sociale : les principaux points du projet de loi de budget pour 2014](#)
- [L'UFC épingle une hausse "effarante" des dépassements des spécialistes, la Cnam répond](#)
- [Fonctionnaires : le jour de carence sera bien supprimé et coûtera 157 millions](#)
- [La niche fiscale pour les parents d'enfants scolarisés ne sera pas supprimée](#)
- [Impôt sur le revenu : la décote augmentée de 5 %](#)
- [Propriétaires : un impôt de plus ?](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Travail dominical : Castorama et Leroy Merlin bravent l'interdiction](#)
- [Sephora : le personnel poursuit en justice les syndicats](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Région Ile-de-France : le fort absentéisme coûte 40 millions d'euros](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Impôts – Michel Barnier : « La ligne rouge est atteinte en France »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Projet de loi de finances 2014](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Croissance : la France fait mieux qu'attendu pour le moment

Le 27 septembre 2013, l'Insee a annoncé que la France était bien sortie de la récession, avec un rebond de 0,5 % de son produit intérieur brut au 2^e trimestre. Pour le 1^{er} trimestre, l'institut a revu ses chiffres concernant l'évolution de l'activité économique : le repli du PIB a été ramené à - 0,1 % au lieu de - 0,2 % jusqu'ici. Mais l'investissement a continué de reculer au 2^e trimestre (- 0,4 %, après 1,0 % en début d'année). Le pouvoir d'achat individuel des ménages français, lui, a vu sa progression ralentir (+ 0,4 %, contre + 0,8 % en début d'année), sans que cela n'affecte la consommation (+ 0,4 %).

[http://www.challenges.fr/economie/20130927.CHA4894/croissance-la-france-fait-mieux-que-prevu-au-1er-trimestre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130927](http://www.challenges.fr/economie/20130927.CHA4894/croissance-la-france-fait-mieux-que-prevu-au-1er-trimestre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130927)

(Source : www.challenges.fr du 27/09/2013)

● Le gouvernement présente son budget 2014

Le 25 septembre 2013, le gouvernement a présenté son budget pour 2014. **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement, citant **François Hollande** : « *[Il s'agit d'un] budget pour le retour de la croissance et pour l'emploi [qui fait] la part belle aux priorités que nous nous étions fixées : l'éducation, la sécurité, la préparation de l'avenir* ». Pour la seule partie des dépenses de l'Etat, hors charge de la dette et des pensions, « *un effort d'économies sans précédent de 15 milliards* », dit **Pierre Moscovici**. Le retour du déficit public (la somme des déficits de l'Etat, des collectivités territoriales et de la Sécurité sociale) « *sous la barre des 3 % (du PIB) fin 2015* » est maintenu. Le redressement des comptes publics, de 18 milliards d'euros au total, sera assuré à 80 % par la réduction de la dépense et à 20 % par des hausses de recettes fiscales. L'estimation de croissance du PIB en 2014 est, selon le gouvernement, de 0,9 % (contre 0,8 % selon les économistes français). Le poids des dépenses publiques devrait être ramené à 56,7 % du PIB en 2014 (57,1 % en 2013). La dette publique devrait grimper à 95,1 %, avant de redescendre en 2015. Le taux de prélèvements obligatoires devrait atteindre 46,1 % du PIB, un record, mais légèrement inférieur aux 46,5 % envisagés à l'origine. Le pouvoir d'achat devrait augmenter en 2013 (+ 0,3 %) et en 2014 (+ 0,8 %). **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances : « *On rend près d'un milliard d'euros de pouvoir d'achat aux Français via la décote et l'indexation* ». En effet, le barème de l'impôt sur le revenu, gelé depuis deux ans, va être de nouveau indexé sur l'inflation. Il a ensuite été décidé de renforcer la décote « *qui réduira l'impôt de 7 millions de ménages, dont 200 000 actuellement imposés qui ne le seront plus* » (coût global de ces deux mesures : 893 millions d'euros). La hausse de la TVA (intermédiaire de 7 % à 10 % ; normale de 19,6 % à 20 %) entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Son but : financer une partie du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), ce qui devrait représenter un allègement de 4 % du coût du travail pour les entreprises. Somme attendue par l'Etat : 6 à 7 milliards. Sur le front des entreprises, le gouvernement crée « *un nouvel impôt de 1 % sur l'excédent brut d'exploitation (EBE), pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros* ». On notera que le patronat voit là un danger pour l'investissement. A côté de cela, le gouvernement a décidé la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA), fondée « *sur le chiffre d'affaires et appliquée que l'entreprise soit bénéficiaire ou non* ». **Libération** cite une source proche de **Bernard Cazeneuve**, ministre du Budget, qui affirme : « *Hors CICE, il y a bien une stabilisation des prélèvements obligatoires sur les entreprises* ».

http://www.liberation.fr/economie/2013/09/25/le-gouvernement-presente-son-budget-2014_934583

(Source : www.liberation.fr du 25/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● 10 chiffres pour comprendre le budget 2014

Un récapitulatif succinct du budget 2014 en quelques chiffres clés :

01) 2 117 milliards d'euros : c'est le montant attendu du produit intérieur brut, c'est-à-dire de la richesse nationale, en 2014. Soit une croissance de 2,3 % en valeur et de 0,9 % en volume par rapport à 2013.

02) 3,6 % du PIB : c'est l'objectif de déficit public nominal visé par le gouvernement en 2014. Le déficit structurel (hors impact de la conjoncture) doit lui baisser de 0,9 point (18 milliards d'euros) à -1,7 % du PIB. Au total, entre 2012 et 2014, le déficit structurel serait réduit de près de 4 points.

03) 95,1 % du PIB : c'est le niveau record qu'atteindra la dette publique l'an prochain.

04) 46,7 milliards d'euros : c'est le montant de la charge de la dette en 2014.

L'Expansion : « *La France prévoit de lever 174 milliards d'euros d'obligations à moyen et long termes sur les marchés en 2014, pour financer ses échéances de dette et son déficit. Le PLF 2014 prévoit un taux d'intérêt pour les obligations de l'Etat français à 10 ans de 3,5 % et une moyenne, toutes maturités confondues, de 3,3 %. Le consensus des économistes table sur un taux de l'OAT (obligation assimilable du trésor) de 2,6 % en 2014. Il y a donc potentiellement encore des économies à la clé en 2014* ».

05) 82,2 milliards : c'est le solde général, négatif, du budget de l'Etat en 2014, soit le différentiel entre les dépenses (379,9 milliards d'euros) et les recettes (298,5 milliards). La cause principale de cette hausse ? Les 12 milliards de crédits décaissés pour les programmes d'investissement d'avenir (PIA) annoncés en juillet dernier par Jean-Marc Ayrault.

06) 6,7 milliards d'euros : c'est la hausse des recettes de TVA attendue pour 2014. Répartition : 3 milliards pour la Sécurité sociale, 3 milliards pour le CICE.

07) 46,1 % du PIB : c'est le niveau du taux de prélèvements obligatoires prévu en 2014.

08) 56,7 % du PIB : c'est le niveau de la dépense publique prévu en 2014.

09) 2 144 : c'est le nombre de suppressions nettes de postes de fonctionnaires en 2014. Le projet de budget prévoit la suppression de 13 123 postes dans les ministères non prioritaires au profit de la création de près de 11 000 postes dans l'Education, la Justice et la Police, afin d'assurer une stabilité des effectifs.

10) + 0,8 % : c'est la hausse du pouvoir d'achat prévue par le gouvernement en 2014.

<http://lexpansion.lexpress.fr/economie/10-chiffres-pour-comprendre-le-budget-2014-403090.html>

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 26/09/2013, Emilie Lévêque)

● Budget 2014 : les principales réactions politiques

A gauche

- **Barbara Pompili**, co-présidente du groupe écologiste : « *Si ce qu'a été annoncé par le président de la République, notamment lors de la conférence environnementale, se confirme, oui, on votera le budget. Car il y a enfin un début de fiscalité intelligente qui repose sur la pollution mais pas sur le travail. On a enfin des orientations claires sur la consommation d'énergie, une baisse de la TVA sur la rénovation énergétique des bâtiments. Ce sont des signaux qui sont positifs. Même si ça ne va pas aussi loin qu'on le voudrait, nous sommes dans une majorité, nous avons des partenaires : cela veut dire qu'il faut faire des compromis* ».

- **Jean-Luc Mélenchon**, coprésident du Parti de Gauche : « *Le projet de budget 2014 ajoute 15 milliards d'euros de coupes budgétaires à la saignée de 20 milliards d'euros déjà engagée depuis le début du mandat de François Hollande. [...] On n'a pas battu Sarkozy pour subir ça. Il faut mettre fin à cette politique qui augmente sans cesse les souffrances du peuple et conduit au désastre économique, social et politique. Je forme le vœu que nos parlementaires, après avoir bataillé pour limiter la casse, votent pour finir contre ce budget, à moins d'obtenir son bouleversement. [...] Pour résister à l'austérité. Et pour rendre à notre pays le goût du futur* ».

[Retour au sommaire](#)

A droite

- **Jean-François Lamour**, député UMP, membre de la commission des Finances : « *C'est un budget d'affaiblissement, voire d'effondrement. Les économies réellement attendues, cent fois inférieures au chiffre affiché par Bercy, sont infinitésimales par rapport aux efforts qu'il nous faudrait fournir pour seulement espérer remettre nos finances à flot. [...] Le gouvernement socialiste mise tout sur la pression fiscale, qui continuera d'augmenter l'année prochaine au-*

delà du supportable, pour les ménages comme pour les entreprises, étouffant l'économie et compromettant tout retour durable de la croissance ».

- **Valérie Pécresse**, secrétaire générale déléguée de l'UMP et ex-ministre du Budget : « Ce budget c'est un trompe-l'œil, parce qu'il n'y a pas d'économies dans ce budget. En réalité, on stabilise les dépenses, c'est des moindres hausses. [...] Trop d'habileté dans le discours tue la crédibilité. C'est comme quand le gouvernement parle de pause fiscale : il n'y a pas de pause puisqu'il va y avoir 12 milliards (d'euros) d'impôts sur les ménages. [...] Ce budget est un budget anti-pouvoir d'achat et donc un budget anti-croissance ».

Le Medef :

- **Pierre Gattaz**, président du Medef : « Tout le monde reconnaît que la surfiscalité actuelle détruit de l'emploi en France. Il est donc urgent de s'y attaquer réellement. Le courage, ce n'est pas de créer un nouvel impôt, c'est de mener les réformes nécessaires pour enclencher un mouvement réel et permanent de baisse des dépenses publiques. C'est la seule manière d'alléger durablement le poids de la fiscalité française. Ce que l'on dit au gouvernement depuis des mois, c'est que l'on peut mener ces baisses de dépenses sans dégrader la qualité des services publics. C'est ce que l'on fait tous les jours dans nos entreprises. Il faut avoir l'énergie de s'y attaquer. Le gouvernement doit entamer une vraie remise à plat de notre fiscalité en lien avec une véritable baisse des dépenses publiques ».

- **Geoffroy Roux de Bézieux**, vice-président délégué du Medef en charge du pôle Economie, fiscalité, innovation et numérique : « Beaucoup d'entreprises vont être très pénalisées par la création de cette nouvelle taxe sur l'EBE. On a l'impression que le gouvernement recrée la taxe professionnelle sans réfléchir aux conséquences qu'elle aura en matière d'investissements et d'emplois. Le fait que les PME soient aujourd'hui exemptées ne rassure pas : on sait trop comment cela se passe une fois qu'une nouvelle taxe est créée. De même, un mécanisme "taxe carbone" est introduit alors que nous avons donné au gouvernement tous les éléments pour démontrer son caractère récessif sur le long terme. Sa priorité est-elle réellement le combat pour l'emploi ? ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130925.CHA4707/budget-2014-les-principales-reactions-politiques.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130925](http://www.challenges.fr/economie/20130925.CHA4707/budget-2014-les-principales-reactions-politiques.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130925)

(Source : www.challenges.fr du 25/09/2013)

● La baisse du chômage suscite des réactions prudentes

Le 25 septembre 2013, le ministère du Travail et de l'Emploi a annoncé une baisse de 50 000 demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A), sur un mois. **Le Monde** : « Cependant, cette baisse est due à une variation statistique "exceptionnelle" que Pôle emploi ne parvient pas à expliquer ». Le gouvernement reste « prudent ». **M. Hollande** : « [Si le chiffre est] encourageant, nous devons être prudents. [...] Il n'y aura d'inversion durable [de la courbe du chômage que si la baisse se poursuit] sur plusieurs mois ». Quant à l'inversion de cette courbe à la fin de l'année, il précise : « Cet objectif est à notre portée, [mais] il ne sera atteint que s'il y a de la croissance, de la compétitivité et donc de la création d'emplois dans le secteur privé ». **M. Sapin**, ministre du Travail, sur Europe 1 : « Ce n'est pas un chiffre isolé, il y a une reprise de l'embauche, une diminution des licenciements économiques, des fins d'intérim, des fins de CDD. Il se passe quelque chose de très positif sur le marché du travail. [...] Je ne dirai pas que c'est l'inversion de la courbe du chômage. L'inversion de la courbe du chômage, ce sont plusieurs mois d'affilée ». **L'UMP**, dans un communiqué, critique des statistiques « très troublantes et peu convaincantes » : « La vérité est que la pseudo-inversion de la courbe du chômage qu'a annoncée M. Hollande pour la fin de l'année 2013 n'est qu'une manipulation statistique achetée par des dépenses publiques. Les 'contrats aidés' sont, hélas, de faux emplois et de vrais impôts en plus ». De son côté, **Jean-Luc Mélenchon**, président du Parti de gauche, considère que ces chiffres sont « curieux » et précise : « Si c'était vrai, j'applaudirais. Mais je ne comprends pas comment le chômage peut baisser quand l'activité économique elle-même baisse ».

[http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/09/25/la-baisse-du-chomage-suscite-des-reactions-prudentes_3484681_1698637.html#xtor=EPR-32280229-\[NL Titresdujour\]-20130926-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/09/25/la-baisse-du-chomage-suscite-des-reactions-prudentes_3484681_1698637.html#xtor=EPR-32280229-[NL Titresdujour]-20130926-[titres])

[Retour au sommaire](#)

- **Les chiffres du chômage, présentation du ministère du Travail et de l'emploi :**
<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/les-demandeurs-d-emploi-en-aout,16894.html>

- **Les chiffres du chômage par la Dares (20 pages) :**
http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-GWS085_2_.pdf

(Sources : www.lemonde.fr du 25/09/2013, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 25/09/2013))

- **DERNIERE MINUTE : CHIFFRES DU CHOMAGE : UN « BUG » CHEZ SFR A « CONTRIBUE » A LA BAISSSE DU MOIS D'AOUT**

Lundi 30 septembre 2013, le ministère et Pôle Emploi revoient les chiffres du chômage à la hausse. **La raison ?** Une panne informatique chez SFR aurait empêché des demandeurs d'emploi d'actualiser leur situation. Ainsi, il y aurait eu en août entre 22 000 et 29 000 demandeurs d'emplois de catégorie A en moins, et non 50 000.

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/chiffres-du-chomage-un-bug-chez-sfr-a-contribue-a-la-baisse-du-mois-d-aout-30-09-2013-3183151.php>

(Source : www.leparisien.fr du 30/09/2013)

● **Retraites : l'augmentation des cotisations des fonctionnaires étalée sur quatre ans**

Le 26 septembre 2013, Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a annoncé que la hausse des cotisations salariales des fonctionnaires sera étalée sur quatre ans avec une progression différente de celle des autres régimes, entre 2014 et 2017.

<http://www.acteurspublics.com/2013/09/27/la-hausse-des-cotisations-des-fonctionnaires-etalee-sur-quatre-ans>

(Source : www.acteurspublics.com du 27/09/2013)

● **56 % des Français puisent dans leur épargne pour couvrir leurs dépenses**

D'après une enquête Ipsos, réalisée pour la société de garantie financière Genworth et publiée le 24 septembre 2013, 56 % des Français ont été obligés, entre juillet 2012 et juillet 2013, de puiser dans leurs économies « *pour couvrir leurs dépenses mensuelles* ». 47 % d'entre eux considèrent avoir subi une baisse « *de leurs revenus durant cette période* ». **Les causes, selon eux ?** Les hausses d'impôts, les licenciements, les départs à la retraite, les arrêts de travail pour raison de santé, les baisses de salaire. L'enquête estime que les sommes retirées pourraient être importantes (19 % des personnes interrogées ont retiré plus de 200 euros par mois). **Les jeunes sont les plus touchés :** 64 % des 25-34 ans ont effectué des retraits, 62 % chez les 35-44 ans. Toujours pour faire face à leurs dépenses mensuelles, 38 % des sondés ont souscrit un crédit (prêt d'une société financière, paiements par versements, etc.) et 17 % ont utilisé le découvert autorisé par leur banque.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130924trib000786807/56-des-francais-puisent-dans-leur-epargne-pour-couvrir-leurs-depenses.html>

(Source : www.lemonde.fr du 18/09/2013)

● **Les salaires n'augmenteront pas plus en 2014 qu'en 2013**

Selon une enquête réalisée par le cabinet de conseil en ressources humaines, Mercer France, les salaires devraient connaître une augmentation médiane de 2,5 % en 2014. **Les cibles de Mercer ?** Les entreprises, « *majoritairement des filiales françaises de sociétés multinationales* », regroupant « *plus de 135 000 salariés* ». **Quand ?** Entre avril et juillet derniers. **La question ?** Quels sont leurs budgets d'augmentation salariale pour 2014 ? **Mercer :** « *Les entreprises prévoient des budgets d'augmentation comparables aux pratiques observées en 2013. Ainsi, le taux d'augmentation salariale médian anticipé, toutes populations confondues, s'établit à 2,5 % pour 2014* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/les-salaires-n-augmenteront-pas-plus-qu-en-2013-30-09-2013-1736557_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130930](http://www.lepoint.fr/economie/les-salaires-n-augmenteront-pas-plus-qu-en-2013-30-09-2013-1736557_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130930)

(Source : www.lepoint.fr du 30/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **10 millions de foyers pourraient voir leurs factures d'électricité augmenter à cause du compteur Linky**

Linky, le compteur « *intelligent* » d'ERDF, pourrait pénaliser des millions de foyers « *notamment parce qu'il obligerait à souscrire un abonnement plus coûteux* ». D'après UFC-

Que choisir, qui a mené une enquête pendant un an auprès d'un panel représentatif de 201 foyers, 55 % des ménages français souffriraient d'un « *mal-abonnement* », c'est-à-dire qu'ils auraient souscrit un contrat pour une puissance inférieure à celle réellement utilisée. Linky mettrait fin à cette situation. **Pourquoi ?** « *Linky, beaucoup plus sensible à la puissance utilisée, disjoncte quasi-systématiquement lorsqu'elle dépasse le niveau souscrit* ». Ce qui obligerait les ménages à souscrire des abonnements plus puissants, donc plus chers.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/20130924trib000786810/10-millions-de-foyers-pourraient-voir-leurs-factures-d-electricite-augmenter-a-cause-du-compteur-linky.html>

(Source : www.latribune.fr du 24/09/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Attention : le réseau des Urssaf vous met en garde contre des courriels frauduleux**

- **Message de l'ACOSS** : Le réseau des Urssaf met en garde les cotisants contre l'envoi de courriels frauduleux les invitant à se connecter au site urssaf.fr. Ces courriels frauduleux se présentent comme provenant de l'Urssaf, ils utilisent le logo de l'Urssaf et invitent à cliquer sur un lien. En réalité, le lien proposé dans ces courriels renvoie sur un site qui ressemble à s'y méprendre au site urssaf.fr, mais qui est en fait un site frauduleux dans le but d'obtenir des informations bancaires ou des justificatifs d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour...) et de domicile (facture de gaz, d'électricité, de téléphone...). **Attention**, ceci est une escroquerie en ligne, en aucun cas vous ne devez y répondre ! Pour être sûr que vous consultez le site de l'Urssaf et non un site pirate, il suffit de saisir manuellement l'adresse <http://www.urssaf.fr> dans votre navigateur. A partir de la page d'accueil, vous pouvez naviguer en toute confiance à l'intérieur de ce site, et accéder à la page souhaitée

http://www.urssaf.fr/general/actualites/actualites_generales/attention_courriels_frauduleux_01.html

(Source : www.urssaf.fr du 26/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Sécurité sociale : les principaux points du projet de loi de budget pour 2014**

Les principales mesures du projet de loi de budget pour 2014, en trois volets : les nouvelles recettes, les économies, les nouvelles dépenses. **Objectif du gouvernement ?** Faire passer le déficit en dessous des 13 milliards d'euros.

01)- Les nouvelles recettes : 4,2 milliards. Elles proviendront de deux canaux :

a) 2 milliards d'euros de transferts de recettes de l'Etat. Comment ? En baissant le plafond du quotient familial, ce qui devrait rapporter 1 milliard d'euros ; en fiscalisant la participation des employeurs aux contrats de complémentaires santé collectifs (960 millions).

b) 2,2 milliards de recettes nouvelles. Les moyens ? Par une hausse de 0,15 point des cotisations retraite (1,7 milliard d'euros), un encadrement de l'optimisation du financement des retraites agricoles (168 millions d'euros en régime de croisière), la simplification du calcul des prélèvements sociaux sur les produits de placement exonérés de l'impôt sur le revenu (600 millions, dont 450 millions pour la sécurité sociale).

02)- Les principales mesures d'économies : 4,4 milliards (dont 2,9 pour la branche Maladie). Comment ?

a) Par le report de six mois de la revalorisation des pensions de retraite, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, sauf pour les bénéficiaires du minimum vieillesse (800 millions).

b) Par la baisse de prix de médicaments (ville et hôpital), grâce à une optimisation du prix des génériques, une baisse de prix des médicaments sous brevet ... (960 millions).

c) Par la baisse tarifaire des biologistes et des radiologues libéraux (130 millions).

d) Par une meilleure gestion des hôpitaux, notamment en matière d'achats (440 millions).

e) Par la modification des conditions d'attribution de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) et du congé de libre choix d'activité, CLCA, (200 millions).

f) Par la maîtrise des coûts de gestion des caisses d'assurance maladie - réduction des dépenses de fonctionnement, dématérialisation, mutualisation (500 millions).

g) Par la maîtrise médicalisée des dépenses (600 millions).

03)- Les dépenses nouvelles.

a) Sevrage tabagique pour les 20-25 ans. « Afin d'améliorer le sevrage, les substituts nicotiques (patch, gomme, pastille, inhalateur) seront trois fois mieux remboursés par la Sécu. Le forfait annuel remboursé passe de 50 euros à 150 euros. Cette aide sera complétée par la mise en place d'un programme d'accompagnement. Les sages-femmes seront autorisées à prescrire ces traitements au conjoint de la femme enceinte ». **Objectif ?** Deux millions de jeunes pour un coût compris entre 16 et 73 millions d'euros.

b) Tiers payant pour les mineures souhaitant la prescription d'un contraceptif. Coût : 2 millions.

c) Majoration du complément familial pour les familles pauvres. « Le complément familial, prestation versée aux familles nombreuses vivant sous le seuil de pauvreté, sera majoré de 50 % en plus de l'inflation à l'horizon 2018. La première revalorisation aura lieu au 1^{er} avril 2014 ». Coût : 63 millions.

d) Mesures pour les médecins de proximité. « Généralisation des rémunérations d'équipe, accélération du déploiement de la télémédecine, le gouvernement poursuit l'organisation des soins de proximité. Coût : 20 millions ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130926.CHA4879/securite-sociale-les-principales-mesures-du-projet-de-loi-de-budget-pour-2014.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130927](http://www.challenges.fr/economie/20130926.CHA4879/securite-sociale-les-principales-mesures-du-projet-de-loi-de-budget-pour-2014.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130927)

(Source : www.challenges.fr du 26/09/2013)

● L'UFC épingle une hausse "effarante" des dépassements des spécialistes, la Cnam répond

D'après une étude publiée par UFC-Que choisir le 25 septembre 2013, les dépassements d'honoraires de certains médecins spécialistes (gynécologues, pédiatres et ophtalmologistes) auraient suivi une « *effarante évolution* » à la hausse. L'UFC-Que choisir a porté son attention sur le prix le plus fréquemment demandé par un échantillon de 5 560 médecins pratiquant ces spécialités, entre juillet 2012 et juin 2013. **Ses conclusions ?** « Une hausse moyenne de 1,7 % des honoraires, quasiment le double de celle de l'inflation (+ 0,9 %) ». **UFC-Que choisir :** « Les deux tiers des spécialistes étudiés ont modifié leurs tarifs en un an : 45 % les ont augmentés de 2,6 euros en moyenne, 36 % les ont maintenus et 19 % les ont baissés (- 3,9 euros) ». **Où ?** Dans les villes moyennes de 10 000 à 50 000 habitants (+ 1,8 %). **Les spécialistes qui ont le plus augmenté leurs tarifs ?** Les pédiatres (+ 7 %). **Frédéric van Rookeghem**, directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) : « Nous avons une tendance à la stabilisation, voire à une légère inflexion à la baisse ». Il a livré les résultats de la Cnam, qui démentissent ceux de l'UFC. En effet, pour la Cnam, sur 24 spécialités, la baisse globale des dépassements était de 1,2 % au 1^{er} semestre 2013 par rapport 1^{er} semestre 2012. Toujours d'après la Cnam, le taux moyen de dépassement, au-dessus du tarif Sécu « a baissé d'un point de pourcentage passant de 57 à 56 % ». En ce qui concerne les pédiatres, la baisse a été de - 1,4 % (ce qui contredit les chiffres de l'UFC). Quant aux gynécologues, leurs dépassements ont régressé de 2,7 % (+ 1,5 % pour l'UFC). Les ophtalmologistes, eux, ont globalement abaissé leurs dépassements de - 1,7 %.

<http://www.challenges.fr/economie/20130925.CHA4701/l-ufc-epingle-une-hausse-effarante-des-depassements-des-specialistes.html>

(Source : www.challenges.fr du 26/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Fonctionnaires : le jour de carence sera bien supprimé et coûtera 157 millions

Le jour de carence instauré en 2012 sera supprimé en 2014. Cette suppression coûtera 157 millions d'euros. Si elle a rapporté 164,3 millions d'euros en 2012 pour l'ensemble de la fonction publique, le gouvernement estime que cette mesure était injuste. C'est ce qu'il dit dans le **PLF 2014** : « La mise en place du jour de carence avait pour ambition de rapprocher les salariés du privé et du public et d'introduire plus d'équité entre les deux secteurs. En réalité, les trois quarts des salariés des entreprises de plus de 250 salariés voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise, d'où une situation différenciée et défavorable aux agents publics ». Par contre, le gouvernement entend durcir les modalités de contrôle des arrêts maladie des agents publics pour lutter contre l'absentéisme abusif. Et

compte bien réaliser des économies via ces contrôles renforcés. **D'après le PLF** : « *La baisse de l'absentéisme que l'on peut attendre de contrôles renforcés devrait permettre d'augmenter le potentiel de travail des employeurs publics et indirectement de ne pas effectuer certains recrutements* ». Même si le renforcement des contrôles va entraîner « *un surcroît de charge administrative* » pour les caisses d'assurance maladie, chargées de les effectuer. Selon **Acteurs publics**, on pourrait interpréter la suppression comme une sorte de deal entre Mme Lebranchu et les syndicats : suppression du jour de carence contre maintien du gel du point d'indice. **François Sauvadet** (centriste), dernier ministre de la Fonction publique du Président Nicolas Sarkozy, considère qu'il s'agit d'une décision « *absurde* », qui « *n'améliorera pas le pouvoir d'achat des fonctionnaires* » et risque de faire galoper l'absentéisme. **M. Sauvadet** : « *Cette mesure répondait d'abord à un impératif de justice et d'équité. Accentuer ainsi les différences de traitement entre salariés du privé et agents publics, après avoir exclu la fonction publique de la réformette des retraites, ce n'est pas rendre service aux fonctionnaires, c'est adresser un mauvais signal* ».

<http://www.acteurspublics.com/2013/09/27/le-jour-de-carence-sera-bien-supprime-et-couter-157-millions-d-euros>

(Source : www.acteurspublics.com du 27/09/2013, Sylvain Henry)

● **La niche fiscale pour les parents d'enfants scolarisés ne sera pas supprimée**

Selon Libération, le gouvernement a finalement décidé de ne plus supprimer l'abattement d'impôt bénéficiant aux parents d'enfants scolarisés, à partir du collège. Cette suppression aurait rapporté environ 450 millions et touché plus de trois millions de ménages.

<http://www.liberation.fr/politiques/2013/09/24/la-niche-fiscale-pour-les-parents-d-enfants-scolarises-sera-conservée-934193>

(Source : <http://lepoint.fr> du 24/09/2013, Laure Bretton)

● **Impôt sur le revenu : la décote augmentée de 5 %**

Impôts : la décote sera augmentée de 5 %. **Qu'est-ce que c'est ?** « *La décote est un mécanisme complexe qui permet de diminuer le montant de l'impôt des contribuables les plus modestes, voire de les exonérer d'impôt* ». En fait, d'après Les Echos, cette décote va être revalorisée de 5 %, en plus de l'inflation, ce qui donne un total exact de 5,8 %. **Les Echos** : « *Ce mécanisme devrait bénéficier à 6,9 millions de contribuables et exonérerait d'impôt 135 000 foyers fiscaux. Son coût sera légèrement inférieur à 200 millions d'euros* ».

<http://lexpansion.lexpress.fr/economie/impot-sur-le-revenu-la-decote-augmentee-de-5-402759.html>

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 24/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Propriétaires : un impôt de plus ?**

C'est une note de septembre du Conseil d'analyse économique (CAE) qui évoque la question : « *Il s'agirait de soumettre à l'impôt les revenus "virtuels" que constitue l'absence de loyer pour les propriétaires occupant leur logement ayant terminé, ou non, de rembourser leur emprunt immobilier* ». **Le cabinet de Cécile Duflot**, ministre du Logement, a répondu immédiatement : « *Le ministère n'a jamais envisagé cette taxe* ». Mais d'autres réactions ne se sont pas fait attendre. **Philippe Dallier**, sénateur UMP de Seine-Saint-Denis : « *C'est de l'hystérie fiscale. Comment expliquer aux Français propriétaires qui paient une taxe foncière et une taxe d'habitation qu'ils doivent désormais acquitter un droit d'usage sur leur propre logement ?* ». **Gilles Ricour de Bourgies**, président de la Fnaim Paris Île-de-France : « *[Cette taxe serait un] non-sens économique. [...] Les gens resteraient locataires, ce qui provoquerait une explosion de la demande locative et donc une forte hausse des loyers, aggravant encore la crise du logement. Certes, l'immobilier serait à la baisse mais au prix d'une totale désorganisation du marché* ». **Philippe Dallier**, commentant la déclaration du cabinet de Mme Duflot : « *Je reste méfiant. Cette étude, sur le bureau du Premier ministre, est un ballon d'essai pour tester les réactions des citoyens. Il faut être vigilant* ». Avant d'ajouter qu'il compte poser une question écrite au gouvernement pour savoir si, « *oui ou non, il entend mettre en œuvre une telle mesure d'ici la fin du quinquennat* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Proprietaires-un-impot-de-plus-630333>

(Source : www.lejdd.fr du 24/09/2013, Hervé Guenot-Le Journal du Dimanche)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Travail dominical : Castorama et Leroy Merlin bravent l'interdiction

Malgré l'interdiction qui les frappe d'ouvrir le dimanche, les enseignes Castorama et Leroy Merlin ont ouvert leurs quatorze magasins d'Ile-de-France le 29 septembre 2013. Une porte-parole de **Castorama** : « *Il y a des magasins qui peuvent ouvrir tranquillement le dimanche et d'autres qui doivent demander des dérogations. Il serait bien que tout le monde soit logé à la même enseigne* ». Les clients sont appelés à signer une pétition. **Castorama** : « *Il est important que les clients fassent aussi entendre leur point de vue vis-à-vis des pouvoirs publics, et qu'ils disent combien il est important pour eux que les magasins soient ouverts, car c'est le week-end et le dimanche qu'on bricole* ». Un porte-parole de **Leroy Merlin** : « *[C'est un] imbroglio hallucinant. Hier après-midi, pour l'un de nos magasins concernés par l'ordonnance de Bobigny, nous avons pourtant obtenu une dérogation [pour pouvoir l'ouvrir ce dimanche]* ». **Sylvia Pinel**, ministre du Commerce et de l'Artisanat : « *Avec Michel Sapin, le ministre du Travail, nous avons évoqué la complexité de la législation issue de la loi Mallié de 2009. Nous avons hérité d'un millefeuille réglementaire qu'il faut absolument clarifier, mais sans polémique. [...] Il faudra donc organiser des réunions pour écouter et dialoguer avec les professionnels. Nous allons [...] nous concerter avec les professionnels pour avancer sur la question de l'ouverture du dimanche* ». **Benoît Hamon**, ministre délégué à la Consommation, a jugé, lui, qu'il était « *inadmissible qu'une marque n'applique pas une décision de justice* ». **Bernard Cazeneuve**, ministre du Budget, est « *défavorable* » à la généralisation du travail le dimanche mais a reconnu qu'il y avait des « *situations particulières* » et qu'il fallait « *créer les conditions d'un dialogue* » avec le secteur : « *Est-ce que l'on ne peut pas essayer de trouver, sur ce sujet, le chemin de la réponse juste et pragmatique ? Essayer de faire en sorte que lorsque décision de justice a été prise, le droit passe, et que ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction devant les tribunaux commencent par respecter la décision des tribunaux ? Il y a une loi qui n'a pas été votée par l'actuelle majorité, qui est une machine à fabriquer des contentieux et des impasses. Il y a des salariés qui veulent travailler, et des consommateurs qui ne peuvent pas consommer à d'autres moments que le week-end. [Il est] possible, en signe d'apaisement, de créer des conditions dans des régions particulières et d'engager la discussion. Je préfère de bons compromis pour trouver de bonnes solutions, plutôt que de mauvais débats* ».

- **Après une réunion interministérielle sur le travail dominical** le 30 septembre 2013, une mission a été confiée par M. Ayrault à l'ancien président de La Poste, Jean-Paul Bailly. M. Bailly devra déterminer « *les faiblesses du dispositif actuel* » et les possibilités d'aménagements pour certains secteurs commerciaux.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20130929.OBS8967/les-14-magasins-castorama-et-leroy-merlin-ouvrent-ce-dimanche.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130929](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20130929.OBS8967/les-14-magasins-castorama-et-leroy-merlin-ouvrent-ce-dimanche.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130929)

<http://www.lejdd.fr/Economie/Travail-dominical-une-mission-pour-trancher-631622>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 29/09/2013, www.lejdd.fr du 30/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Sephora : le personnel poursuit en justice les syndicats

Le 23 septembre 2013, suite à une plainte de l'intersyndicale, la Cour d'appel de Paris a condamné Sephora à fermer ses magasins à 21 heures sous huitaine et sous astreinte de 80 000 euros par infraction constatée et par salarié (voir Le.Crible n°110). L'entreprise s'est pourvue en cassation, tout en indiquant que le jugement de la Cour d'appel étant immédiatement exécutoire, elle se plierait aux décisions de justice en « *faisant tout pour qu'il n'y ait pas de licenciement* ». Rebondissement le 27 septembre 2013, puisque une centaine de salariés du point de vente des Champs Elysées a saisi le juge des référés, pour tenter de démontrer que l'intersyndicale n'était pas représentative. Leur reproche ? Il n'y a aucun représentant syndical parmi les salariés du magasin concerné. A suivre.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130927.CHA4891/sephora-le-personnel-poursuit-en-justice-les-syndicats.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130927](http://www.challenges.fr/entreprise/20130927.CHA4891/sephora-le-personnel-poursuit-en-justice-les-syndicats.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130927)

(Source : www.challenges.fr du 27/09/2013, Thiébauld Dromard)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Région Ile-de-France : le fort absentéisme coûte 40 millions d'euros

Selon le rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, les agents de la région Ile-de-France sont, en moyenne, absents 30,5 jours par an, soit une progression de 140 % en huit ans. Un absentéisme qui coûte 40 millions d'euros. 10 420 agents sont recensés (dont 8 600 dans les lycées). Ils ont été collectivement absents 318 280 jours en 2011, soit une moyenne de 30,5 jours par agent. **Le Point** : « *Le coût de l'absentéisme dans la région Ile-de-France est évalué à 40,35 millions d'euros en 2011, dont 36,41 millions pour les lycées et 3,94 millions pour les agents du siège de la région. Les agents des lycées ont, en effet, un taux d'absentéisme très supérieur (9,26 % en 2010 contre 4,47 % pour les agents du siège). Le coût de l'absentéisme représente 10,9 % des charges de personnel de la région en 2011* ».

[http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/region-ile-de-france-le-fort-absenteisme-coute-40-millions-d-euros-27-09-2013-1735889_1897.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130928](http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/region-ile-de-france-le-fort-absenteisme-coute-40-millions-d-euros-27-09-2013-1735889_1897.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130928)

(Source : www.lepoint.fr du 28/09/2013)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Impôts – Michel Barnier : "La ligne rouge est atteinte en France"

- **Michel Barnier**, commissaire européen au Marché intérieur, le 24 septembre 2013, sur RMC/BFM TV : « *Je crois que l'on a atteint le maximum, la ligne rouge, il y a trop d'impôts en France. Nous sommes le pays qui prélève 54 % du travail pour la puissance publique régionale, locale, l'État. [...] Le problème de ce pays, c'est que par faute de dialogue social, peut-être par faute de courage politique, à gauche et à droite on n'arrive pas à réformer. [Les Français] sont capables de comprendre si on leur explique le sens de leurs efforts. Ce pays est trop conservateur, ce pays a trop de rhumatismes et je pense que c'est le moment de vérité. [...] Dans les six mois ou un an qui viennent, il faut que le gouvernement ait le courage de réformer ce pays, comme on a commencé à le faire. [Le ministre du Travail Michel Sapin] a réussi une réforme du marché du travail, il faut continuer. [...] La réforme des retraites n'est pas la grande réforme, elle est utile, mais je pense que ce n'est pas la grande réforme dont la France a besoin* ». M. Barnier a conclu en jugeant également nécessaires des réformes de la fiscalité et de l'organisation territoriale.

[http://www.lepoint.fr/economie/impots-barnier-la-ligne-rouge-est-atteinte-en-france-24-09-2013-1734466_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130924](http://www.lepoint.fr/economie/impots-barnier-la-ligne-rouge-est-atteinte-en-france-24-09-2013-1734466_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130924)

(Source : www.lepoint.fr du 24/09/2013)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Projet de loi de finances 2014

- Le projet dans son intégralité (293 pages) :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/projets/pl1395.pdf>

(Source : www.assemblee-nationale.fr du 25/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr